



Chères Buxéennes, chers Buxéens,

Le budget 2015... un exercice difficile élaboré par votre équipe municipale dans un cadre de restrictions de dotations encore jamais atteint à ce jour et aggravé par le transfert de charges assurées par l'Etat. Après arbitrage, il a été adopté et voté au Conseil Municipal du 9 avril dernier. Résultat : des taux inchangés et donc une pression fiscale identique aux années précédentes, conformément à nos engagements et une volonté de maintenir des services de qualité alors que de très nombreuses communes ont augmenté les prélèvements de façon significative. L'effort est rude. Il a été consenti dans la confiance, nous poursuivrons dans cet esprit.

MAURICE DORIZON, maire de Boissy-sous-Saint-Yon



Finances, Économie

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

Les dispositions de la Loi de finances 2015 impactent les ressources locales de fonctionnement avec une baisse de la Dotation Forfaitaire (DGF) et des autres dotations et participations. Les impôts locaux : taux inchangés pour 2015 (alors qu'un grand nombre de municipalités augmentent leurs taux de 5 à 15%).

Les autres ressources montrent peu de variations.

Les dépenses de fonctionnement suivent l'évolution du cours de la vie, en augmentation de 3%.

Recettes de fonctionnement	Budget 2014	Comptes administratifs 2014	Budget 2015	Evolution 2015 Budget / Comptes adm. 2014
Recettes des services et du domaine	391 697 €	394 959 €	385 616 €	-2%
Dotations et participations	1 046 321 €	1 040 810 €	983 528 €	-6%
Impôts et taxes	1 973 568 €	1 999 620 €	1 978 296 €	-1%
Autres recettes	81 100 €	71 916 €	78 200 €	9%
Reports N-1	280 451 €	280 451 €	115 290 €	-59%
Total recettes fonctionnement	3 773 137 €	3 787 756 €	3 540 930 €	-7%
Dépenses de fonctionnement				
Charges générales	1 128 940 €	939 709 €	989 362 €	5%
Charges de personnel	2 234 849 €	2 079 118 €	2 152 910 €	4%
Dotation aux amortissements	162 030 €	162 020 €	181 696 €	12%
autres charges + charges financières	247 319 €	250 619 €	216 962 €	-13%
Total dépenses fonctionnement	3 773 138 €	3 431 466 €	3 540 930 €	3%
Résultat d'exploitation	0 €	356 290 €	0 €	

LES INVESTISSEMENTS

Recettes d'investissement	Budget 2014	Comptes administratifs 2014	Budget 2015	Evolution 2015 Budget / Comptes adm. 2014
Recettes d'investissement	2 792 711 €	1 728 273 €	2 018 901 €	17%
Reports N-1		294 298 €		-100%
Excédent de fonctionnement			241 000 €	
Total recettes d'investissement	2 792 711 €	2 022 571 €	2 259 901 €	12%
Restes à réaliser		263 166 €		
Résultat cumulé investissement	2 792 711 €	2 285 737 €	2 259 901 €	-1%
Dépenses d'investissement				
Dépenses d'investissement	2 792 711 €	2 315 333 €	1 967 139 €	-15%
Déficit de clôture		-292 762 €	292 762 €	
Restes à réaliser		211 300 €		
Résultat cumulé investissement	2 792 711 €	2 526 633 €	2 259 901 €	-11%

Infos municipales



Finances, Économie

NOS OBJECTIFS 2015

Nous maintiendrons le cap des objectifs du mandat électoral, à savoir :

- ✓ Réduire l'excès de charges structurelles démontré à nouveau dans le rapport de la DGFIP.
- ✓ Optimiser les charges de personnel et l'utilisation des employés municipaux.
- ✓ Contenir la pression fiscale sur les contribuables en travaillant à une meilleure équité et en réduisant les inégalités de traitement fiscal.
- ✓ Rechercher de nouvelles recettes foncières liées au développement économique de la commune.
- ✓ Gérer les ressources de la commune en adéquation avec nos capacités financières, en améliorant le niveau et la qualité des services proposés.

Conclusion : La contraction attendue des recettes nous oblige à être extrêmement vigilants et à limiter les dépenses afin de reconstituer une capacité d'autofinancement suffisante et indispensable à la pérennité de nos investissements à venir.

LES PRINCIPAUX PROJETS 2015 ET À VENIR

Urbanisme, Sécurité, Sûreté :

- ✓ Révision du plan local d'urbanisme
- ✓ Etablissement des plans de circulation et de stationnement
- ✓ Achat de mobilier urbain
- ✓ Projet accessibilité PMR de voirie et des établissements recevant du public
- ✓ Vidéosurveillance aux sorties du village
- ✓ Réalisation d'un parking de centre-ville et d'un parking à la halte-garderie
- ✓ Réfection du mur de l'ancien cimetière

Affaires scolaires, Jeunesse :

- ✓ Equipement des classes élémentaires en Tableaux Numériques Interactifs (TNI)
- ✓ Réfection de la cour de l'école (CP-CE1)
- ✓ Elaboration d'un plan pluriannuel de développement du pôle scolaire
- ✓ Mise en place d'un logiciel « portail famille »

Patrimoine :

- ✓ Classement des monuments patrimoniaux communaux, recensement du bâti remarquable

Finances, Economie :

- ✓ Mise en vigueur de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
- ✓ Travail sur les bases locatives très basses
- ✓ Début du plan pluriannuel de réhabilitation du réseau d'eaux pluviales
- ✓ Implantation du marché hebdomadaire

Des demandes de subventions départementales, régionales et parlementaires permettront de soulager les dépenses d'investissement de certains projets (dans la limite de 50% maximum).

Infos pratiques

ASSISTANCE COMMUNALE POUR LES CAS D'URGENCES



Ouvert 24/24, dimanche et jours fériés compris, votre interlocuteur sera toujours un conseiller municipal, dûment habilité à prendre les premières mesures nécessaires relevant de la responsabilité de la commune vis-à-vis des habitants de notre village.

Ce numéro a été communiqué aux services publics d'urgences du département (gendarmerie, sapeurs-pompiers, samu, préfecture de l'Essonne).

Par souci de compléter l'assistance et l'aide aux Buxéennes et Buxéens, ce téléphone vous est également indiqué : **06.86.31.01.57**.

Les faits visés par cette nécessité d'informer relèvent **d'un niveau de gravité élevée**.

INFORMATION ET PREVENTION DES USAGERS DE LA ROUTE

<http://www.telepoints-verif.info> Ce Site délivre des informations capitales autour du Service Télépoints, de son utilité, de la fonction du « Relevé Intégral d'Information » et de la démarche à effectuer pour l'obtenir ainsi qu'un accès au Service TELE POINTS permettant de consulter son solde de points.

<http://www.francepointspemis.fr> Ce Site est constitué d'un Réseau National de Centres Agréés, permettant aux personnes, ayant subi des retraits de points ou en difficulté avec leur permis de conduire, d'être conseillées et orientées au moment propice sur les stages de récupération de points agréés dans chaque département.

